
Tunisie : une nouvelle politique agricole pour relever les défis de la durabilité

Leith Ben Becher

Président du Syndicat des Agriculteurs de Tunisie SYNAGRI

NDLR

Cet article est extrait d'une note d'argumentaire élaborée au cours de l'année 2016 par un groupe de travail composé de membres du SYNAGRI et d'experts, qui ont bien voulu apporter leur contribution à cette réflexion, conduite sous la direction de Leith Ben Becher. L'article, plus long que le format habituel des textes publiés dans la Watch Letter, a été inséré dans ce numéro dédié aux agricultures méditerranéennes et aux enjeux du climat, car il représente une analyse en prospective des défis auxquels la Tunisie doit faire face pour être en mesure de produire plus et mieux dans un contexte de transitions sociopolitiques et environnementales.

L'agriculture joue encore dans notre pays un rôle économique important et constitue une composante majeure du tissu social. Elle intervient par ailleurs, dans les équilibres territoriaux, environnementaux, voire politiques. Cependant, en dépit de ce rôle stratégique proclamé, elle semble aujourd'hui en panne, car les modèles de développement agricole adoptés jusque-là, ont montré leurs limites. En effet, nous devons plus que jamais résoudre une difficile équation : produire mieux pour assurer la sécurité alimentaire du pays tout en préservant nos ressources naturelles et en garantissant un revenu à nos agriculteurs.

Ainsi, il apparaît urgent de définir un nouveau modèle de développement pour notre agriculture et notre monde rural, répondant aux attentes non seulement des producteurs, mais aussi de l'ensemble des citoyens. Il conviendra donc ici, d'apporter des éléments de réponse à la question suivante : quelle nouvelle politique agricole et quelle(s) agriculture(s) voulons nous pour la Tunisie de demain ? Si la révolution de janvier 2011 a sans doute manqué de lyrisme, les choix politiques et économiques de nos gouvernants actuels manquent cruellement de perspective. Et cela n'est pas de nature à dissiper nos craintes pour l'avenir du pays et des paysans.

Pour nous qui partageons le métier d'agriculteur et la passion de la terre, les ambitions et les attentes sont à la mesure des enjeux ; c'est à dire vitaux. Vivant encore une transition politique, mais aussi économique et sociale, les agriculteurs doivent être mieux écoutés. Par ailleurs, le Plan de développement économique et social 2016-2020 ne nous semble pas apporter, pour l'économie nationale en général et le secteur agricole, en particulier, une vision stratégique novatrice. Enfin, la perspective des négociations qui s'ouvrent entre la Tunisie et l'Union européenne (UE) dans le cadre de l'Accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA), et qui s'étendront cette fois aux produits agricoles, n'est pas sans risques. Ces négociations constituent même un motif de légitime inquiétude. Cela nous oblige à redéfinir nos choix stratégiques en matière de développement agricole. Au-delà de la libéralisation des échanges, nos autorités devraient œuvrer avec l'UE pour instaurer à terme une politique agricole méditerranéenne visant à non seulement renforcer les économies des pays du Sud de la région, mais aussi à préserver une sorte de « label » méditerranéen.

Il est donc plus que jamais urgent de définir, pour les prochaines décennies, les grandes orientations de l'agriculture tunisienne, en lien avec la sécurité alimentaire, le développement rural et la durabilité des ressources et en prenant en compte les effets attendus du changement climatique. Ces orientations devront aussi contribuer à appuyer la petite agriculture et à réduire la pauvreté des populations rurales, notamment dans les régions qui souffrent d'un retard de développement. L'agriculture est un secteur très important pour la croissance et la stabilité des populations rurales et un moyen de lutte contre le phénomène de migration, aussi bien interne qu'externe. La richesse qui en est issue doit être équitablement partagée en vue d'assurer un développement harmonieux de nos territoires et un cadre de vie décent pour les populations rurales.

Diagnostic du secteur agricole

Déni rural et biais urbain

Un retour rapide sur l'histoire récente de l'agriculture et de sa place dans les stratégies de développement peut constituer un fil conducteur pertinent. Depuis l'Indépendance, l'agriculture n'a jamais fait l'objet d'une politique « pour elle-même », avec des objectifs spécifiques cherchant à répondre à des questions de développement agricole et rural. Au contraire, les politiques de développement ont assujéti le secteur agricole et par là-même les agriculteurs, au bénéfice d'autres secteurs. Durant les premières décennies après l'Indépendance, le poids de l'agriculture dans l'économie nationale était évalué par sa contribution au PIB. Pendant cette période l'effet de la conjoncture agricole sur la croissance du PIB était important. La diversification économique entreprise par la suite et la croissance économique plus rapide du PIB non agricole par rapport à la croissance du PIB agricole (près de 5% en terme réel pour le PIB non agricole et proche de 3% pour le PIBA) a eu comme conséquence une baisse structurelle du poids du secteur agricole dans l'économie (30-40% du PIB dans la décennie suivant l'Indépendance et autour de 8-10% en 2015).

Cette analyse du secteur agricole basée sur sa contribution au PIB risque de paraître incomplète et doit être à notre sens complétée par un système d'information multidimensionnel efficace et collaboratif. Cela nécessite un nouveau système statistique et une analyse qui inclut les informations relatives à l'endettement des exploitants agricoles, à la situation foncière (notamment l'accès à la propriété et la situation complexe du cadastre et du registre fonciers), les circuits de commercialisation et les nouveaux canaux de distribution informels, les pertes de terres suite à l'érosion et aux mauvaises pratiques culturales, etc. L'analyse devrait prendre en compte la multifonctionnalité de l'agriculture et donc mettre en place une approche qui intègre les externalités positives produites par l'agriculture (les services environnementaux, préservation des paysages, etc.). Enfin, comme nous le verrons plus loin, l'absence d'un véritable statut de l'agriculteur, constituée à nos yeux, un véritable déni à la face de ces hommes et de ces femmes qui ne comptent pas leur peine pour garantir la sécurité alimentaire nationale.

Parallèlement à ce déni du monde rural, il y a ce que l'on appellera un « biais urbain », c'est à dire une préférence accordée au consommateur aux dépens du producteur. Ceci s'est très vite traduit à travers des instruments de fixation de prix à la production déconnectés de la réalité des coûts de revient. Cette politique qui a été mise en œuvre très tôt après l'Indépendance, pour permettre des salaires bas dans les secteurs industriels et touristiques naissants, tout en préservant le pouvoir d'achat des salariés, a sans doute permis d'assurer une certaine « paix sociale », mais a largement défavorisé les producteurs agricoles.

Performances et contraintes du secteur agricole

Malgré cette tendance lourde, peu favorable au secteur agricole, l'agriculture tunisienne a réalisé un certain nombre de performances dont notamment l'amélioration de la couverture des besoins internes (autosuffisance en lait, viandes, fruits et légumes) et a permis de dégager une part importante de la production pour l'exportation. Mais, ces performances, qui sont le fait d'une agriculture à dominante familiale (dans sa diversité), n'ont cessé d'être remises en cause depuis la mise en place du Programme d'ajustement structurel en 1986/1987. En effet, cette « politique » a mis à mal les capacités de résilience de l'agriculture tunisienne en forte difficulté du fait de la détérioration des termes de l'échange, de la volatilité des prix, de la forte pression sur les ressources naturelles et des conditions de l'emploi en dehors de l'agriculture favorisant la pluriactivité. La situation risque même de s'aggraver sous le double effet du changement climatique et de la libéralisation des échanges, avec notamment l'ouverture programmée de nos frontières aux produits agricoles dans le cadre des accords de l'OMC et de l'ALECA avec l'UE.

Des éléments de diagnostic, souvent très pertinents, ont été établis dans de nombreux documents et études, notamment à la suite de la crise alimentaire et financière de 2008. Mais, aucune réelle correction n'a été apportée quant aux choix à faire en matière de politique agricole. Cependant, si l'agriculture contribue aujourd'hui pour près de 10% au PIB et pour plus de 14% à l'exportation (pour la décennie 2000-2010) et occupe encore près du quart de la population active, elle rencontre de sérieuses contraintes.

Il convient d'en rappeler ici les plus importantes :

- Un niveau de productivité relativement faible sur des productions importantes comme les céréales et les olives.
- Une production agricole fortement dépendante des conditions climatiques dont l'aridité sera accentuée par le changement climatique.
- La faible performance de la recherche et l'inadéquation de la formation agronomique par rapport aux besoins du pays.
- L'extension des superficies de certaines cultures sur des sols inaptes ; poussée de l'urbanisation sur les terres agricoles ; intensification des techniques de production entraînant une forte pression sur les ressources naturelles (sols et eau) et une dégradation de l'environnement.
- L'augmentation des coûts de production, notamment des prix des intrants et du matériel agricole, entraînant une dégradation du revenu des agriculteurs et une baisse de la compétitivité de nos produits.
- La volatilité des prix et ses conséquences négatives sur l'exportation et l'importation des produits agricoles.
- L'augmentation continue du nombre des ayants-droits agricoles (sont-ils vraiment agriculteurs?), aggravant la tendance au morcellement.
- Le vieillissement de la population des exploitants et une formation et un recyclage insuffisants.
- Un faible soutien à une agriculture essentiellement familiale de petite taille.
- Un recul des investissements publics en agriculture (pistes rurales, travaux de CES, etc.), en termes de pourcentage des investissements totaux, et une stagnation de l'investissement privé.
- Un très faible accès au crédit et aux assurances, outre l'endettement qui constitue aujourd'hui une véritable contrainte.
- Un faible maillage et un manque d'appui aux organisations professionnelles.
- Des filières insuffisamment structurées et une faible autonomie des organisations des producteurs.
- Les effets perturbateurs du commerce parallèle.

Pour lever ces contraintes, il paraît urgent d'adopter un nouveau modèle de développement de l'agriculture et d'en définir les composantes techniques, économiques et sociales, ainsi que les modes de gouvernance. A cet effet, il est important de susciter un débat sur les orientations d'une nouvelle politique agricole et d'aboutir à l'appropriation de propositions concrètes à l'horizon des 20 ou 30 prochaines années. Car, au-delà de sa fonction de production de biens alimentaires, l'agriculture contribue à façonner la configuration de l'ensemble de la société tunisienne et les rapports entre urbains et ruraux.

Le débat sur la politique agricole devrait ainsi aborder, tout autant les questions de sécurité et/ou de souveraineté alimentaire, celle du développement local et des rapports entre villes et campagnes. Mais, cette question ouvre aussi sur des problématiques plus larges portant sur l'insertion de la Tunisie dans son environnement international à travers les choix en termes d'ouverture du marché et de libéralisation des échanges des produits agricoles et alimentaires.

L'agriculture facteur d'équilibre territorial et de stabilité sociale

L'accès à la terre

Malgré plus d'un siècle de réformes et une législation récente sur l'immatriculation foncière, l'accès à la terre reste marqué par l'inégalité et l'insécurité. Le dualisme agraire résulte de deux dynamiques : le morcellement des terres et la concentration foncière qui induisent l'augmentation des prix du foncier !

L'indivision, l'absence de généralisation du cadastre et la diffusion du faire-valoir indirect avec des baux de très courtes durées alimentent l'insécurité foncière. Les terres du domaine privé de l'État constituent un patrimoine important, mais restent un problème majeur, dans la mesure où elles n'ont fait l'objet ni d'une véritable évaluation de leurs usages (Agro-Combinats ; SMVDA, etc.) ni d'une planification à moyen et long termes de leur affectation. Avec près de 300.000 ha, elles représentent pourtant une part importante des terres agricoles à haut potentiel.

Il convient de souligner que les choix faits pour attribuer les terres domaniales n'ont pas toujours été heureux et ont contribué à dilapider une bonne partie de ces réserves. Sans aller jusqu'à proposer une réforme agraire généralisée, il sera sans doute nécessaire, d'engager une action sérieuse de remembrement. Enfin, il convient de souligner qu'il existe une discrimination dans l'accès à la terre selon le genre et l'âge qui défavorise les femmes et les jeunes. Par ailleurs, les femmes, qui représentent la majeure partie de la main-d'œuvre agricole saisonnière et qui contribuent non seulement à la création de richesses mais aussi à la réduction de la pauvreté dans les régions rurales, souffrent de l'absence de protection sociale et de couverture contre les accidents du travail.

La répartition des terres entre différents usages

Les superficies des terres cultivées et des forêts sont relativement stables depuis 1960. Mais les terres agricoles subissent de nombreuses dégradations suite à l'envahissement de l'urbanisation, à l'érosion et à l'utilisation de mauvaises techniques de travail du sol. De plus, des changements notables ont eu lieu au sein des terres agricoles. Les surfaces irriguées ont augmenté pour atteindre 8% des terres cultivées, les terres de jachère ont diminué et les surfaces en arboriculture ont plus que doublé. Les usages des terres sont très différents selon les régions.

Les cultures s'organisent selon un gradient Nord-Sud qui reflète la succession des zones climatiques : cultures irriguées ou pluviales et forêts dans le Nord du pays, pastoralisme et cultures pluviales, notamment l'arboriculture (olivier) dans les plaines centrales et système oasien dans le Sud. Des différences existent également au sein de ces régions. Une partie des terres cultivées pour assurer la sécurité alimentaire du pays est utilisée pour fournir des produits d'exportation faisant de la Tunisie, au passage, un exportateur d'«eau virtuelle». Parallèlement, 27% des terres arables sont cultivées en blé. Mais cela n'empêche pas les importations qui continuent d'augmenter. Pour atteindre l'autosuffisance en blé, il faudrait doubler la superficie ou multiplier les rendements par deux ! De fait nous dirons, qu'avec près de 50% de ses besoins céréaliers importés, la Tunisie est aujourd'hui indirectement importatrice de « terres virtuelles ».

La gouvernance de l'agriculture

Malgré les réels progrès techniques réalisés, notre agriculture et nos agriculteurs pâtissent de graves problèmes et plus encore d'un « déficit d'image » hérités d'une certaine conception des priorités économiques des régimes politiques successifs, autant que de la désaffection, sinon d'un mépris des élites dirigeantes qui s'est très peu démenti depuis l'Indépendance. De fait, c'est le secteur où la profession, pourtant nombreuse (près de 500 000 agriculteurs au dernier recensement agricole de 2009), est la plus marginalisée et la moins bien écoutée politiquement.

Le rôle des acteurs

Pour nous, l'agriculture doit être reconnue comme une profession à part entière. D'abord pour sécuriser les producteurs et leur permettre d'accéder aux aides et aux soutiens publics et, ensuite, pour éviter que des intrus ou des producteurs « occasionnels » ne détournent ces mêmes aides à leur avantage de façon indue. En outre, l'absence d'un statut définissant le métier d'agriculteur est non seulement perçue comme une injustice supplémentaire faite à la profession (statut fiscal, couverture sociale), mais encore comme une cause de mauvais usage des ressources financières allouées aux agriculteurs (crédits, avantages fiscaux ou financiers, intrants subventionnés, etc.).

Par ailleurs les structures agricoles à caractère économique (coopératives, mutuelles, etc.) n'ont guère évolué depuis l'Indépendance. Bien plus, beaucoup ont disparu ou ont été contraintes à la liquidation depuis la période collectiviste des années 60, et les rescapées ont gardé de lourdes séquelles. Le retour à une politique économique plus libérale à partir des années 1970, ne s'est pas accompagné d'un renouveau des organismes agricoles, ni d'un réel regain d'intérêt pour la paysannerie. Cette situation perdure jusqu'à aujourd'hui. La loi de 2005 sur les sociétés mutuelles, en cours de révision, reste une véritable entrave au développement du secteur coopératif. Ainsi, que ce soit au travers des sociétés mutuelles, des offices publics (céréales, huiles, etc.) ou des groupements dits interprofessionnels, l'État dirige depuis trop longtemps et maintient sous une tutelle pointilleuse l'essentiel de l'agriculture avec beaucoup d'énergie gaspillée et très peu de succès au final.

Pourtant, des agriculteurs tentent de s'organiser en sociétés mutuelles, en groupements de développement ou encore en associations spécialisées (élevage, céréaliculture, gestion des ressources naturelles) pour mieux se prendre en charge et tenter de se réapproprier ce qui leur a été trop longtemps dénié, c'est à dire le droit d'exprimer leurs attentes et de tenter d'y répondre, d'autant que l'État s'est mis dans une perspective de désengagement progressif du soutien à l'agriculture depuis le programme d'ajustement structurel en 1986/1987. Preuve de ce désengagement, l'investissement public en agriculture a baissé de 13% à 10% entre 1997 et 2011.

La conception qui doit se dessiner d'une agriculture au service du développement redéfinit les rôles des producteurs, du secteur privé et de l'État.

- Les agriculteurs et les acteurs privés doivent avoir en charge l'organisation de chaînes de valeur, permettant à la fois une meilleure maîtrise du marché et une meilleure répartition de la valeur ajoutée;
- L'État -qui a de nouvelles capacités et des formes de gouvernance- doit définir les contours d'une gestion interprofessionnelle des filières agroalimentaires, arbitrer en cas de crise et régler la concurrence. Il peut aussi participer de manière stratégique à des partenariats avec le secteur privé pour promouvoir la structuration des filières et favoriser une plus grande inclusion des petites exploitations familiales, autant que l'amélioration des droits économiques et sociaux d'une main d'œuvre agricole essentiellement féminine.

Les contours d'une nouvelle gouvernance agricole

Dans un contexte mondial marqué par la libéralisation des échanges, il est impérieux de repenser notre gouvernance agricole, dispendieuse et obsolète. De la recherche, à la production, en passant par le financement du secteur agricole, l'appui aux producteurs, la structuration des filières et l'organisation des marchés, tout est à revoir en profondeur, dans le cadre d'une politique agricole ambitieuse mais concertée. C'est la condition pour améliorer les performances de notre production nationale, de préserver notre capital productif et de sécuriser nos approvisionnements.

En somme, la nouvelle gouvernance agricole devrait permettre :

- La pleine expression du pluralisme syndical
- La redéfinition du cadre juridique des organisations de base et le renforcement de leurs capacités
- L'établissement d'un nouveau système statistique collaboratif permettant de mieux structurer la gouvernance du secteur agricole
- La mise en place des cadres de concertation pour définir les politiques agricoles et accompagner le développement sur le terrain : Conseil National de l'Agriculture réformé et Chambres d'agriculture au niveau régional
- L'instauration des structures interprofessionnelles pour gérer des filières agricoles intégrées
- La réforme du Ministère de l'Agriculture, en réduisant le nombre des directions et/ou en fusionnant certaines et en séparant les activités de production et celles de régulation (comme les Offices), pour un service public agricole plus efficient.

Produire durablement

Les modèles techniques à proposer dans le cadre de la nouvelle politique agricole doivent plus que jamais permettre de résoudre une difficile équation : produire plus et mieux pour assurer la sécurité alimentaire du pays tout en dégageant une part pour l'exportation, mais produire durablement en préservant les ressources naturelles assez fragiles et en garantissant un revenu équitable aux agriculteurs.

Quels modèles techniques pour une agriculture durable ?

Depuis l'Indépendance, les stratégies d'accroissement de la production agricole ont été orientées en priorité vers les zones à potentiel élevé et vers des techniques d'intensification basées sur l'utilisation de matériel végétal à haut rendement, l'irrigation, l'utilisation accrue des intrants et sur l'introduction de races animales, notamment bovines, à potentiel de production élevé, mais peu adaptées et très exigeantes. En dépit d'une tradition agronomique certaine, la Tunisie a sans doute cédé, depuis les premières années de l'Indépendance, à une vision trop « techniciste » de l'agriculture, fondée sur une mobilisation des ressources naturelles comme un levier inépuisable au service du développement, au risque d'en faire parfois un usage excessif.

Il devient donc urgent de revoir nos systèmes de production pour intégrer dans les stratégies agricoles une approche plus horizontale, axée sur les critères de la durabilité, entendue comme la nécessaire conciliation entre la performance écologique, l'efficacité économique et l'équité sociale. Car c'est bien d'un changement de paradigme qu'il s'agit : produire mieux et durablement. Certains s'y sont engagés. Mais les entend-on assez ? Davantage d'attention doit être accordée à l'agriculture pluviale. Les systèmes de culture actuellement pratiqués accordent de moins en moins de respect aux assolements, en pratiquant souvent une monoculture céréalière entraînant une baisse de la fertilité des sols et une pullulation des maladies et des adventices.

L'agro-écologie pour faire face au changement climatique

La Tunisie est confrontée depuis très longtemps aux défis majeurs de la rareté de l'eau au niveau des nappes souterraines, mais aussi de l'irrégularité et l'aspect souvent torrentiel des précipitations, engendrant érosion et dégradation des terres. Ces phénomènes assez caractéristiques du climat méditerranéen sont souvent accentués par de mauvaises pratiques culturales. Ce phénomène qui concerne plus de 13.000 ha de terres perdues annuellement, devrait se confirmer les années à venir ; tout cela malgré les actions entreprises dans les premières années de l'Indépendance, pour lutter contre l'érosion.

En effet, les conditions climatiques et naturelles (intensité des pluies d'automne, topographie parfois difficile, faible épaisseur du sol, faibles capacités d'infiltration et de rétention de l'eau dans le sol) ainsi que les conditions socio-économiques et culturelles (régime successoral conduisant souvent à un morcellement excessif des terres, mise en culture de terres fragiles, techniques culturales conventionnelles peu appropriées et mauvaise pratique de la jachère) favorisent la dynamique érosive dont résulte la détérioration des sols. Cela va même jusqu'à contrecarrer tout l'effort fait en matière de mobilisation des ressources hydrauliques, tant il est vrai qu'il est aussi important de savoir préserver l'eau dans les sols, en appliquant des techniques conservatoires, que de la stocker à grands frais dans les barrages, par ailleurs menacés d'envasement.

L'agriculture pluviale et plus particulièrement les grandes cultures (céréales, fourrages, légumineuses à graines, etc.) sont concentrées au nord du pays, sur moins du cinquième du territoire, et sur environ 1,3 million ha dans les zones climatiques humides, subhumides et semi-arides, là où la pluviométrie annuelle moyenne dépasse les 350 mm/an, mais avec de fortes variabilités interannuelles. Tout cela, conjugué à une recherche agronomique insuffisamment soutenue et à une politique des prix pratiquée souvent au détriment des producteurs, met l'agriculture tunisienne, mais aussi les populations rurales de ces régions, en grave danger.

Les systèmes de culture en pluvial, qui constituent la plus grande partie des espaces agricoles du pays, soit 4/5 de la SAU, doivent recevoir une attention particulière pour mieux les adapter à l'aridité qui devrait s'accroître sous les effets attendus du changement climatique. Les techniques permettant une gestion efficace de l'eau dans le sol et une augmentation de la fertilité des terres, telles que l'agriculture de conservation, ainsi que l'introduction des légumineuses alimentaires et fourragères dans les assolements, sont à encourager. En effet, Les techniques basées sur une mécanisation importante, l'utilisation systématique des pesticides, la surexploitation des terres, ne nous ont pas apporté une réelle autosuffisance dans les productions pourtant déclarées stratégiques, comme les céréales, la viande, et même le lait fortement dépendant des importations de maïs et de soja. Il est donc impérieux de revoir la politique de développement agricole et surtout d'intégrer dans les stratégies de développement une approche plus horizontale, soucieuse des équilibres naturels et axée sur les critères du développement durable.

Mais un autre défi, bien plus aigu, se pose : celui de la gestion des ressources et principalement de l'eau sous l'effet d'un changement climatique qui se précise. L'eau est rare et ce constat est encore plus vrai dans cette partie du bassin méditerranéen à laquelle nous appartenons. Si l'effort de mobilisation des ressources hydrauliques qui a atteint plus de 95% est remarquable, celles-ci ne sont pas toutes renouvelables. Le risque de déficit est donc réel, d'autant que la demande est encore en progression et qu'il s'agira très vite d'arbitrer entre les différents usages agricoles, industriels, touristiques et ménagers. Les pouvoirs publics ont adopté jusque-là une politique de gestion de l'offre, ayant pour objectif de satisfaire une demande sans cesse croissante, ce qui entraîne souvent un gaspillage et une surexploitation de la ressource, notamment dans les régions du Sud où les réserves sont quasi fossiles.

Pour l'agriculture qui en est le principal utilisateur, l'enjeu est d'améliorer ce qu'il est convenu d'appeler l'efficacité de l'eau. L'agriculture irriguée utilise plus de 80 % des ressources en eau mobilisées, constituées pour moitié par les eaux de surface et pour l'autre moitié par des eaux souterraines. Compte tenu de la rareté des ressources en eau, il est important d'adopter plutôt une politique de gestion de la demande, basée sur une utilisation efficace de l'eau d'irrigation adoptant les techniques d'économie d'eau et favorisant les cultures classées comme stratégiques (céréales pour la consommation humaine) ou celles ayant une forte valeur ajoutée et dont les produits sont en partie exportés (olives, dattes, agrumes, légumes, primeurs, etc.).

Il convient de signaler, par ailleurs, qu'il est important de renforcer le contrôle phytosanitaire au niveau de nos frontières pour préserver notre agriculture de l'introduction de nouveaux agents pathogènes et ravageurs dangereux, comme cela a été le cas, ces dernières années, avec l'apparition du feu bactérien, de la Tristeza, du charançon rouge, ou de la mineuse de tomate. Deux maladies très dangereuses qui sévissent dans certains pays voisins constituent une véritable menace pour notre agriculture : la *Xylella fastidiosa* de l'olivier et le Bayoud du palmier dattier.

« De la fourche à la fourchette » : Importance des filières alimentaires

Le concept de « filières » ou de « chaînes de valeurs », impliquant un ensemble d'acteurs pour un produit donné, permet d'intégrer les différents intervenants dans la production, la transformation et la commercialisation agricoles en vue de définir le rôle de chacun. Il contribue à la réduction des pertes, à l'amélioration de la sécurité alimentaire, à l'accroissement des revenus des petits agriculteurs tout en diminuant les prix à la consommation.

Le contrôle des pertes et du gaspillage des produits agricoles et alimentaires, le long de toute la chaîne de valeur permet de couvrir une bonne partie de nos déficits. Les données sur cet aspect manquent beaucoup pour ce qui concerne la Tunisie. Néanmoins, la FAO estime à 30 à 50 % de pertes et de gaspillage de produits agricoles dans le monde. Toujours selon la FAO, ces pertes sont évaluées dans les pays d'Afrique du Nord et de l'Asie de l'Ouest à 30 %.

Un rapport récent de l'INRA-CIRAD indique que la réduction de la moitié des pertes et gaspillages le long de la chaîne alimentaire permettrait d'économiser une quantité de ressources alimentaires équivalente à 25 % de la production agricole dans le monde. Une attention particulière devrait être accordée à ce problème en Tunisie, en améliorant la protection des cultures et des produits après récolte par des approches de lutte intégrée contre les maladies et ravageurs et en sensibilisant les citoyens pour limiter les gaspillages au niveau de la consommation.

Conclusion

Cinq ans après la Révolution, nous n'avons qu'une certitude, celle d'être plus que jamais à la croisée des chemins ! Et la transition qui semble s'installer manque cruellement de mise en perspective des questions économiques et sociales, et plus encore de la question agricole et rurale. Or voilà précisément que s'ouvrent, en plus, des négociations cruciales, dans le cadre de l'ALECA avec l'UE, et qui risquent d'engager l'avenir du pays pour de nombreuses années. Au cœur de ce nouveau round de négociations se trouve la question agricole, jusque-là épargnée des accords commerciaux aussi bien bilatéraux que multilatéraux.

Avons-nous pour autant réellement pris la mesure des effets d'une libéralisation rampante et parfois dévastatrice et d'une mondialisation sans régulation efficace ? A-t-on tiré les leçons de la crise alimentaire de 2007/2008 qui a probablement précipité la chute de nombreux régimes dans notre région ? Car en ne cherchant pas à remédier à l'impact de la hausse des prix des produits de base et qui trouve ses origines dans la dérégulation de l'économie mondiale, on a laissé s'aggraver une dépendance excessive vis-à-vis des importations de produits de consommation courante (céréales, lait, huiles de graines...). Enfin, l'absence d'une politique publique efficace a accentué la paupérisation de nombreuses franges de la population et notamment celles rurales et péri urbaines.

Pour nous agriculteurs, les attentes sont à la mesure des enjeux, c'est-à-dire vitaux. Très simplement, agriculture et ruralité ne doivent plus rimer avec pauvreté ! Dans un contexte mondial marqué par la libéralisation des échanges et l'extrême volatilité des prix, il est impérieux de repenser notre modèle de développement agricole, trop dispendieux et pas assez efficace. De la recherche et la formation, à la production, en passant par le financement du secteur agricole, l'appui aux producteurs, la structuration des filières et l'organisation des marchés, tout est à revoir en profondeur, dans le cadre d'une nouvelle politique agricole ambitieuse et concertée. Car, il est vital de stabiliser notre production nationale, de préserver notre capital productif et de sécuriser nos approvisionnements.

Enfin, une évaluation du secteur agricole dans son interdépendance avec la ruralité et l'alimentation, telle que nous l'avons décrite précédemment, devrait permettre une meilleure compréhension du rôle fondamental de ce secteur dans la préservation des équilibres socio-économiques, de la sécurité alimentaire et de la souveraineté du pays. Cette nouvelle approche doit conduire à l'élaboration d'un nouveau contrat social favorable au développement de l'agriculture dans sa multifonctionnalité.

